

## **Gestion des matières résiduelles**

### **La MRC de La Haute-Yamaska présente son bilan 2024 et annonce des actions concrètes pour 2026.**

**Granby, le 17 juin 2025** – La MRC de La Haute-Yamaska annonce le dépôt de son bilan 2024 en gestion des matières résiduelles. Si celui-ci permet de constater une intensification des gestes posés par la MRC pour réduire l'enfouissement des matières résiduelles, il met également en relief un plafonnement de la performance au niveau de la réduction des ordures ménagères enfouies.

En effet, entre 2021 et 2024, la quantité d'ordures ménagères collectées s'est maintenue entre 401,3 et 410,5 kg/logement. Trois mesures phares visant à réduire le volume de matières dirigées vers les sites d'enfouissement, dont la révision du calendrier de collecte des matières résiduelles, sont ainsi proposées et incitent à l'action.

#### **Faits saillants**

- La performance au niveau de la réduction des ordures ménagères générées sur le territoire plafonne. Au cours des 4 dernières années, le volume total d'ordures ménagères enfouies s'est maintenu entre 18 048 et 19 076 tonnes/année. Plusieurs alternatives à l'enfouissement existent : une réduction à la source et un tri optimal des matières résiduelles doivent être encouragés.
- L'année 2024 a marqué le début de la collecte d'encombrants sur inscription seulement. L'objectif : réduire le transport en évitant que le camion sillonne inutilement tout le territoire de la MRC. Cette révision a permis de réaliser des économies sur les coûts directs de près de 77 % par rapport à 2023. Au total, la MRC a enregistré plus de 3 400 inscriptions à la collecte en 2024 et a collecté 208 tonnes d'encombrants.
- La collecte des matières organiques a été étendue à l'ensemble des industries, commerces et institutions (ICI) du territoire. Ce sont 1 406 bâtiments commerciaux de plus qui ont désormais accès à la collecte des matières organiques.
- La collecte des bacs roulants au centre-ville de Granby s'effectue désormais par points de dépôt. Ce changement a été mis en œuvre afin de permettre l'introduction de la collecte des bacs bruns pour l'ensemble des résidents du centre-ville. Au total, 22 points de dépôt ont été implantés. Une carte interactive permet de trouver le point de dépôt associé à son immeuble.

### Trois mesures phares pour 2026

À la lumière des données issues de son bilan 2024, la MRC de La Haute-Yamaska annonce trois mesures phares :

1. Révision du calendrier des collectes résidentielles des ordures par bacs roulants  
La révision du calendrier fera passer cette collecte de 2 à 4 semaines, à compter de janvier 2026. Cette orientation vise à réduire à la source l'enfouissement des matières résiduelles et s'inscrit dans un mouvement qui gagne en importance au Québec.
2. Poursuite de l'accompagnement des ICI  
Afin qu'un maximum d'ICI participe activement à la collecte des matières organiques, la MRC entend poursuivre ses activités d'accompagnement en 2026.
3. Élaboration d'outils pour les acteurs des secteurs de l'urbanisme et de la construction  
La MRC entend outiller ces acteurs afin d'augmenter le réemploi, le recyclage et la valorisation des résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD).

« Notre performance au niveau de la réduction des ordures qui sont enfouies plafonne, nous avons donc décidé de mettre les bouchées doubles pour atteindre nos objectifs et réduire l'enfouissement. Dans les dernières années, nous avons su offrir plus de services tout en maîtrisant les coûts. Il s'agit maintenant d'optimiser l'utilisation de l'ensemble des services offerts. », précise Paul Sarrazin, préfet de la MRC de La Haute-Yamaska.

« Pour demeurer efficace au point de vue économique et améliorer notre bilan environnemental, il faut maximiser l'utilisation de l'ensemble des alternatives à l'enfouissement. Nous y arriverons grâce à l'optimisation de la collecte des bacs bleus et bruns, l'utilisation accrue des écocentres et la réduction à la source. L'équipe de gestion des matières résiduelles sera là pour accompagner la population durant la période de transition. », ajoute Karine Denis, directrice du Service de gestion des matières résiduelles pour la MRC de La Haute-Yamaska.

Pour [consulter le bilan GMR 2024](#)